

## Compte rendu réunion du 20 janvier 2021 Collectif Pour Que Vivent Nos Langues

Présents : François Alfonsi ; Jean Faivre ; Claude Froehlicher (ipn-eurocentre) ; Claire Gago-Chidaine (Collaboratrice François Alfonsi) ; Victor Gallou (Collaborateur Paul Molac) ; Gregor Mazo (Diwan) ; Gilbert Mercadier (Congrès permanent de la langue occitane) ; Paul Molac ; Jean-Toussaint Olivieri-Battestini (Collaborateur François Alfonsi) ; Martine Ralu (OC-BI) ; Paulin Reynard (Felibrige) ; Gael Simon (Collaborateur groupe Liberté et Territoires Assemblée Nationale) ; Marie-Jeanne Verny (FELCO).

### 1. Lettre pour le rendez-vous avec Blanquer

La lettre validée a été envoyée

- à l'Elysée (Macron et Castex) : pas de nouvelles
- aux 105 parlementaires qui ont signé : Viviane Artigalas sénatrice des Hautes Pyrénées (PS) nous a demandé de la tenir au courant de la suite.
- à François Bayrou : pour le tenir au courant de l'envoi de la lettre à Blanquer, pas de nouvelles.

François va relancer Baudoin (collaborateur de Blanquer) lundi.  
Paul va poser une question d'actualité au Parlement la semaine du 25.

Lettre supplémentaire pour François Bayrou pour lui expliquer le positionnement du Collectif et lui demander de soutenir notre démarche. Proposition de Gilbert à valider par le Collectif.

### 2. La PPL Molac

Le vote aura lieu le 08 avril sur la niche parlementaire du groupe Liberté et Territoires. *Ce qui a déjà été adopté par les deux Chambres n'est pas revoté et entrera en vigueur lorsque la loi sera promulguée.*

Le message pour le vote est simple et positif : il faut tout voter : voter conforme ce qui sort du Sénat.

La réunion de la Commission Culture aura lieu le 31 mars.

*Lors de cette commission, les 70 député.e.s membres peuvent laisser ou enlever les articles supplémentaires du Sénat. Il s'agit donc d'agir et d'informer en premier lieu ces député.e.s :*

*- par des rendez-vous demandés par les associations : lors de ces rendez-vous les messages sont : de faire passer en commission puis de voter la PPL Molac dans son entièreté ; d'alerter les député.e.s sur le ministre Blanquer, la Réforme du Bac et ses conséquences.*

*La revendication à minima est de demander un alignement sur les langues anciennes.*

*- par le groupe d'études à l'Assemblée : Paul Molac et son équipe : réunion le 26 janvier.*

**La liste des député.e.s de la commission est disponible ici. Pour pouvoir suivre l'information, merci de remplir le tableau au fur et à mesure de vos contacts.**

Pour informer l'ensemble des député.e.s, le Collectif organisera 4 rendez-vous en ligne. Ces rendez-vous ouverts à tou.te.s les député.e.s (sauf extrême droite) permettront au Collectif de les informer et de répondre aux questions directement.

**Pour fixer les 4 dates, vous trouverez ici [le lien du sondage](#), merci de renseigner vos possibilités (les 4 dates avec le plus de représentation de régions/structures seront retenues).**

### 3. Communication

Pour soutenir ces différentes démarches, il est nécessaire de s'appuyer sur des documents communs du Collectif. Pour débiter au moins un sur les chiffres liés à l'enseignement et à l'impact de la réforme, un sur la PPL Molac, et un sur l'insertion.

Chiffres sur les impacts de la réforme : Gilbert, Marie-Jeanne, Martine : prendre les chiffres 2017/2018/2019/2020

Réforme des Lycée : Cristèla, Martine

Argumentation sur la Loi : équipe Molac

Insertion :

Nos objectifs : proposition de François à valider.

Possibilité de faire une conférence de presse pour annoncer nos démarches

### 4. 8 avril

Organisation d'un événement le jour du vote pour donner de la visibilité et mettre la pression sur les députés (notamment de la majorité). Volonté de faire venir des personnes connues qui pourraient d'engager à nos côtés (Cabrel...).

Mise en place d'une liste de [contacts ici](#).

Prochaine réunion mercredi 27 janvier 12h